

Sujet : [INTERNET] METHANISATION GRANDVELLE

magdeniset

Date : 27/03/2022 19:21

Pour : "pref-enquetespubliques@haute-saone.gouv.fr" <pref-enquetespubliques@haute-saone.gouv.fr>

Je m'interroge sur plusieurs points dans ce dossier :

- Impact agricole : quel est l'impact pour notre département sur la baisse de production de céréales nécessaire à l'alimentation des hommes et des animaux ?
- Impact environnemental : le pic d'activité serait de 60000 t d'azote épandues en 1 mois à l'automne soit 400 camions citernes (16 camions pas jours ouvrés en moyenne) cela représente 1 rotation par demi-heure
 - 1) n'y a-t-il pas un risque de pollution des terres et des nappes phréatiques à cette période ?
 - 2) 1 chauffeur poids lourd et 1 camion citerne de prévu dans les critères , cela semble démesuré à cette période, est-il prévu un recours à un prestataire extérieur agréé ?
- Trafic routier : pas de détail sur l'itinéraire emprunté par les camions mais cela aura un impact sur la sécurité dans nos villages et aux abords des écoles, ainsi qu'un surcoût financier pour les communes où passeront ces camions car nos routes ne sont pas prévues pour absorber ce nouveau flux.
Par ailleurs concernant l'accès à lagune de Buthiers par la RD31, le chemin est actuellement un chemin agricole pas dimensionné pour le trafic de camions et surtout dangereux car il se trouve à la sortie d'un virage sans visibilité. Des aménagements sont-ils prévus ?
- Epandage : la commune de Perrouse n'apparaît pas dans les textes dans le plan d'épandage alors que lorsque l'on regarde les plans en annexe, elle semble être concernée par les parcelles : C8 – C9 – A11 -A13. Les parcelles A11 et A13 sont à proximité du lagunage de Perrouse. Quels sont les risques environnementaux ?

Cordialement